

**Mairie d'ÉTRÉPILLY**

7, rue Saint Leu

02400 ÉTRÉPILLY

☎ : 03 23 70 44 44

Mail : [commune.etrépilly@orange.fr](mailto:commune.etrépilly@orange.fr)**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du mardi 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-huit avril, à 19h, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Pierre POLIN, Maire.

\*\*\*\*\*

- **Etaient présents** : Jean-Pierre POLIN, Jean-Luc VIAULT, Claudine POLIN, Yanick LE CRAS, Jessica VATON-DUNOY, Laetitia RACLOT, Noémie BALICOT, Manon VALLÉE, Julien BALICOT
- **Absents excusés** : Gilles MICHEL donne pouvoir à Claudine POLIN, Nicolas DUBAUX donne pouvoir à Jean-Luc VIAULT.

**Secrétaire de séance** : Julien BALICOT

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer

\*\*\*\*\*

- **Approbation** du PV de la séance du vendredi 20 mars 2026
- Avant de débiter la séance, une minute de silence a été effectuée en mémoire de Marie-Paule LEJEUNE qui était conseillère municipale depuis 2014.

\*\*\*\*\*

**DEROULEMENT DE LA SEANCE :****14-26 : Vote des taxes 2026**

L'assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

DECIDE de retenir les taux suivants pour l'année 2026 :

Taux de TAXE FONCIERE BATI	44.99 %
Taux de TAXE FONCIERE NON BATI	8.33 %
Taux de TAXE HABITATION (sur les résidences secondaires)	11.78 %

**15-26 : Vote du Budget Primitif 2026**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2026 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Le budget principal, pour l'exercice 2026, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Désignation	Somme	Chapitres	Désignation	Somme
011	Charges à caractère générales	65 720.04	76	Produits financiers	0.42
012	Charge de personnel et frais	12 545.17	73	Impôts et taxes	12 563.65
023	Virement à l'investissement	4 823.00	731	Impôts directs	10 421.00
042	Opération d'ordre	7 365.44	74	Dot, subv, participations	61 395.00
65	Autre charge de gestion courante	48 650.00	75	Autre produit de gestion courante	8 000.00
66	Charges financières	227.98	002	Résultat reporté	39 586.12
			042	Opération d'ordre	7 365.44
<b>Total</b>		<b>139 331.63</b>	<b>Total</b>		<b>139 331.63</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Désignation	Somme	Chapitres	Désignation	Somme
040	Opération d'ordre	7 365.44	021	Virement d'exploitation	4 823.00
16	Emprunt et dettes	7 923.90	040	Opération d'ordre	7 365.44
21	Immobilisations corporelles	950.00	10	Dotations fonds divers	49 260.21
001	Solde reporté	29 108.21	13	Subventions d'investissement	1 850.90
20	Immobilisations incorporelles	17 952.00			
<b>Total</b>		<b>63 299.55</b>	<b>Total</b>		<b>63 299.55</b>

### 16-26 CCID (Commission Communale Impôts Directs)

Le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID) pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales (taxe foncière - TF, taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

- La liste des 24 personnes proposées est consultable en Mairie.

### Informations :

- Matinée nettoyage et fleurissement de la commune le samedi 23 mai 2026 à partir de 9h, un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres.

- Fête des voisins : Vendredi 29 mai 2026 vers 19h, apéritif offert par la commune puis chacun amène son repas partagé (un barbecue sera à disposition).

- 14 juillet : une réunion est prévue le jeudi 4 juin 2026 à 19h pour déterminer les choix de festivités.

Le feu d'artifice, toujours en association avec les communes de Torcy-en-Valois et Belleau sera tiré, cette année, à Torcy.

Marie et Yanick seront à nouveau les ambassadeurs musicaux.

Attention le repas sera sur réservation.

- Comité des Fêtes : Le conseil municipal demande au Comité des Fêtes de prévoir une réunion afin de connaître le devenir de celui-ci et obtenir ses comptes.  
Ce qui remet en cause la subvention de 100€ par la commune.

**Question diverse** : Néant

Séance levée à : 21h 45

**Prochaine réunion de conseil** : Jeudi 4 juin 2026 à 19h

Le secrétaire de séance



Le Maire

